

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DU Thanatopraxie



Niveau d'étude
visé
BAC



Durée
2 mois



Composante
Faculté
de santé,
Formation
continue en
santé

Présentation

Pour exercer la Thanatopraxie en France, il faut obtenir le Diplôme national de thanatopracteur. Une formation théorique de 195 heures est indispensable pour se présenter au concours.

Ainsi, le Diplôme d'Université de Thanatopraxie proposé par la Faculté de Santé d'Angers prépare au concours national.

Objectifs

Préparation au concours National de Thanatopracteur

Savoir faire et compétences

- * Apprendre les bases techniques de l'embaumement et les matières spécifiques.
- * Acquérir l'aptitude technique à réaliser un soin de conservation dans toutes les circonstances.
- * Savoir appréhender l'ensemble des aspects de la thanatopraxie en entreprise (démarches administratives, contact avec la famille, utilisation des produits d'embaumement,...).

Organisation

Contrôle des connaissances

L'examen du DU se déroule durant la 2ème session de cours.

L'examen national théorique ne fait pas partie du DU. Il est organisé par le Ministère de la Santé en janvier chaque année.

Peuvent seuls accéder à la formation pratique, les candidats ayant été reçus aux épreuves théoriques en vue de l'obtention du diplôme national de thanatopracteur et classés en rang utile. Un arrêté conjoint du ministre de l'Intérieur et du ministre chargé de la santé fixe annuellement le contingent des places offertes pour la formation pratique.

L'évaluation de la formation pratique ne peut-être effectuée que lorsque l'élève thanatopracteur a réalisé au moins 100 soins de conservation. Elle se déroule sur le lieu de stage du candidat (France Métropolitaine).

Admission

Conditions d'accès

[🔗 Candidature en ligne du 1er mars jusqu'au 15 mai](#)

Il faut avoir déjà assisté à des soins de conservation auprès d'un thanatopracteur agréé et fournir les attestations correspondantes.

Seront à télécharger en ligne à l'ouverture des candidatures :

- * CV détaillé
- * Lettre de motivation
- * Copie de votre diplôme le plus élevé
- * Attestations d'observation de soins de conservation

Des sélections sont organisées en juin à Angers pour les candidats : consultation du dossier de candidature, examen écrit de culture générale et entretien.

Élèves de Terminale : la sélection sera effective sous réserve de votre obtention du Baccalauréat

Public cible

- * Employés des pompes funèbres
- * Ambulanciers
- * Professionnels paramédicaux
- * Toute autre personne ne souhaitant pas exercer dans le secteur public et connaissant cette profession qui, par sa spécificité, demande une forte motivation.

Droits de scolarité

Formation individuelle (financement personnel) : 900 euros

Formation financée (prise en charge par l'employeur) : 1870 euros

+ droits universitaires

Une somme forfaitaire (actuellement de 350 euros) sera demandée aux candidats reçus à l'examen National théorique de Thanatopraxie par le Comité national chargé de l'organisation des évaluations pratiques.

Capacité d'accueil

20

Pré-requis nécessaires

- * **BAC demandé**
- * Avoir déjà assisté à des soins de conservation

Pré-requis recommandés

Si possible fournir lors de la candidature une attestation d'embauche en cas de réussite au Diplôme National de Thanatopraxie

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Xavier Papon

Contact administratif

Stephanie REMAITRE

📞 02 41 73 58 05

✉ stephanie.remaître@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers